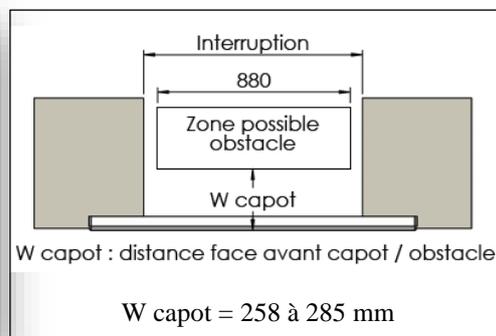
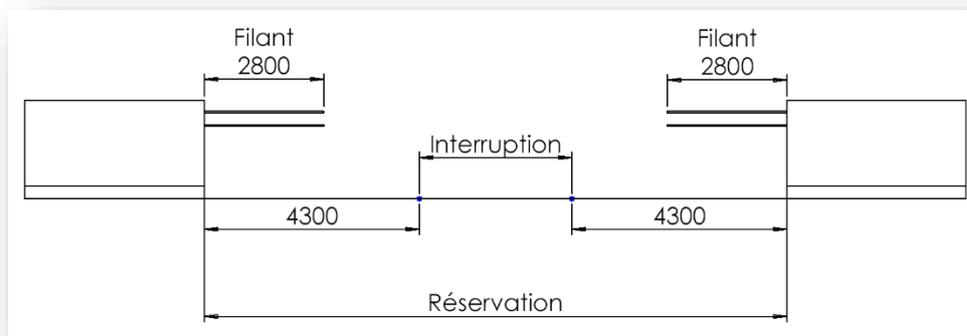


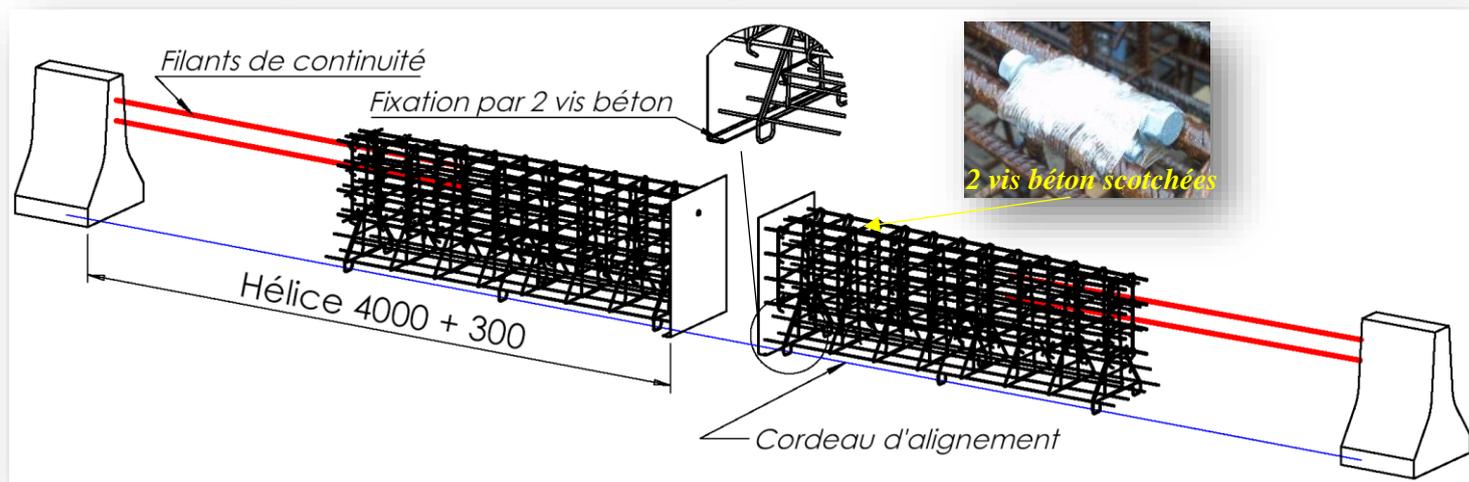
TRAITEMENT D'UNE INTERRUPTION DE SEPARATEUR NIVEAU DE RETENUE H2

Conformément à la norme NF P98-426, l'interruption a fait l'objet d'une étude spécifique démontrant la continuité du niveau de retenue nécessitant l'aménagement de l'extrémité de séparateur et le dimensionnement du capot. **Système breveté**

NOTICE DE MISE EN ŒUVRE RACCORDEMENT EN HELICE DBA SUR ILOT



Le béton coulé à la machine est arrêté à 4300 mm du bord de l'interruption
Laisser dépasser les 2 filants de 2800 mm
Bien nettoyer la surface de réservation créée pour assurer l'adhérence du béton sur le sol



Mise en place de l'armature LG 2400 mm à l'aide du cordeau d'alignement
Solidariser les 2 filants à l'armature sur 1000 mm de recouvrement
Perçer la chaussée à Ø 8 puis visser les 2 vis à béton Ø 8 fournies (scotchées sur tête armature)
Placer le coffrage reposant sur le séparateur et le couple, puis bloquer la position
Reprise de bétonnage : « la surface de la reprise doit être systématiquement repiquée afin de dégager le béton ayant une compacité suffisante » (cf art.6.3.3.3 de la norme NF P98-426)
Coulage soigné avec vibration - Décoffrage après séchage

Montage du capot et fixation par vis, chevilles et rondelles

Attention :
Seule cette disposition permet de respecter le niveau de sécurité H2.
(repos de 250 mm du capot, distance de la peau selon Eurocode).

